



NATIONS UNIES SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LE VIH/SIDA



25-27 JUIN 2001, NEW YORK

LES FAITS disent une sombre histoire, mais laissent percer des lueurs d'espoir :

➤ Plus de 21 millions de personnes sont mortes du sida depuis les années 80, dont plus de 75 % dans l'Afrique subsaharienne.

➤ Environ 36 millions de personnes sont actuellement infectées par le VIH – dont plus de 25 millions en Afrique – et la plupart d'entre elles ne le savent pas.

➤ Dans 16 pays, plus de 10 % des adultes, dans la tranche d'âge 15-49 ans, sont infectés par le VIH. Dans 7 pays, tous situés en Afrique australe, au moins un adulte sur cinq est atteint du VIH.

➤ Dans les pays les plus gravement touchés, la moitié de tous les jeunes âgés de 15 ans mourront de la maladie, même si les taux d'infection tombent au cours des quelques prochaines années. Si les taux d'infection restent élevés, plus des deux tiers de ces jeunes mourront du sida.

➤ Plus de 13 millions d'enfants sont des orphelins du sida, et ce chiffre pourrait atteindre 30 millions avant la fin de la décennie.

➤ Le sida a un grave impact sur de nombreuses sociétés et de nombreuses économies, anéantissant les progrès durement acquis ces dernières années sur le plan du développement.

➤ Des pays comme le Brésil, l'Ouganda et la Thaïlande ont prouvé que des plans nationaux solides, l'ouverture sociale et la participation communautaire peuvent faire baisser des taux d'infection en progression très rapide.

Pourquoi une session extraordinaire?

Alarmée par l'épidémie qui s'accélère et son impact mondial, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer une session extraordinaire consacrée au VIH/sida au niveau politique le plus élevé. La session extraordinaire, qui se tiendra du 25 au 27 juin 2001 à New York, aura pour but d'intensifier la lutte internationale contre l'épidémie et de mobiliser les ressources nécessaires.

« Les faits démontrent que nous ne sommes pas impuissants contre cette épidémie, mais notre réaction n'est encore qu'une petite partie de ce qu'elle devrait être », a déclaré le docteur Peter Piot, Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

(ONUSIDA), dans un rapport de juin 2000. « La tâche réelle est maintenant », a-t-il ajouté, « d'accroître massivement la volonté politique, les ressources, les systèmes et l'engagement social nécessaires pour faire reculer l'épidémie. »

À la session extraordinaire, des délégations nationales de haut niveau examineront les plans d'action qui se sont avérés les plus efficaces pour faire face au sida dans leurs propres pays et les prochaines mesures à adopter. Des tables rondes interactives rassembleront des dirigeants gouvernementaux, des avocats de la lutte contre le sida, des experts et des représentants du secteur privé qui centreront leur attention sur les problèmes clefs.

Quelle sera l'issue?

Étant donné l'urgence de la situation créée par l'épidémie, il est prévu qu'à la session extraordinaire les gouvernements s'accorderont sur une Déclaration d'engagement qui délimitera les domaines prioritaires où des mesures plus énergiques doivent être prises. Ces domaines seront

vraisemblablement les suivants : prévention, amélioration de l'accès aux soins et au traitement, prise en charge des enfants orphelins du sida, élargissement des partenariats entre secteur public et secteur privé, nécessité d'une réaction multisectorielle plus rapide à l'épidémie et d'une

« Nous devons faire comprendre, partout, que le problème n'est pas réglé, qu'il ne concerne pas uniquement quelques pays lointains et qu'il constitue une menace pour toute une génération, pour toute une civilisation... »

La session extraordinaire de l'Assemblée générale sera pour nous, plus que jamais, l'occasion d'assumer nos responsabilités à l'endroit des générations futures et de prendre des mesures décisives pour inverser la progression de cette terrible maladie. »

Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

mobilisation de ressources qui soient à la mesure de la crise.

La session extraordinaire fixera aussi probablement un certain nombre d'objectifs concrets dans la lutte contre le VIH/sida, en s'inspirant des buts adoptés à de précédents forums des Nations Unies. Il s'agit notamment de l'objectif convenu par environ 150 chefs d'État et de gouvernement au Sommet du Millénaire, tenu en septembre 2000, d'arrêter et de commencer à faire reculer la diffusion du VIH/sida d'ici 2015.

La Déclaration d'engagement sera mise au point au cours de consultations officielles ouvertes à tous qui seront organisées au début de 2001 par le Président de l'Assemblée générale, M. Harri Holkeri (Finlande). Un rapport du Secrétaire général de l'ONU ouvrira la voie aux consultations en analysant l'épidémie et en présentant des recommandations sur la manière d'obtenir un engagement politique mondial en vue d'efforts accrus aux niveaux national, régional et international.

Calendrier pour 2001

26 février–2 mars — Premier cycle de consultations officielles ouvertes à tous en vue de la session extraordinaire (New York)

21-25 mai — Deuxième cycle de consultations officielles ouvertes à tous (New York)

25-27 juin — Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida (New York)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Pour les gouvernements

Mme Aira Paivoke
Ministre conseillère
Bureau du Président de l'Assemblée générale (New York)
Tél. : (212) 963-0755
Fax : (212) 963-3301
E-mail : paivoke@un.org

Pour les gouvernements, les ONG et le secteur privé

M. Elhadj Sy
Représentant d'ONUSIDA (New York)
Tél. : (212) 824-6609
Fax : (212) 824-6493
E-mail : esy@unicef.org

M. Bertil Lindblad
Attaché de liaison
ONUSIDA (New York)
Tél. : (212) 824-6644
Fax : (212) 824-6493
E-mail : blindblad@unicef.org

Mme Renu Chahil-Graf
Administratrice, Gouvernance et système des Nations Unies
ONUSIDA (Genève)
Tél. : (41-22) 791-4714
Fax : (41-22) 791-4188
E-mail : chahilgraf@unaids.org

Pour les médias et l'information générale :

Mme Anne Winter
Administratrice, Communications et information
ONUSIDA (Genève)
Tél. : (41-22) 791-4577
Fax : (41-22) 791-4898
E-mail : wintera@unaids.org

Mme Pragati Pascale
Administratrice
Chargé de la coordination pour la session extraordinaire
Département de l'information, ONU (New York)
Tél. : (212) 963-6870
Fax : (212) 963-0536
E-mail : pascale@un.org

Sur Internet

www.un.org/french/ga/aids

Participation des ONG et du secteur privé

Reconnaissant le rôle clef joué par les représentants d'ONG engagés dans la lutte contre l'épidémie, les personnes atteintes du VIH/sida, les experts et les dirigeants des milieux commerciaux et industriels dans la lutte contre le sida, l'ONU prévoit actuellement les moyens de faire participer la société civile à la session extraordinaire et à ses préparatifs. Le secrétariat d'ONUSIDA coordonnera cette participation grâce à son réseau permanent de partenaires. Des forums électroniques sur le site Web d'ONUSIDA et sur d'autres sites permettront aux organisations non gouvernementales et à d'autres partenaires de faire entendre leur voix dans les négociations conduisant à la session extraordinaire. Un effort concerté sera conduit pour faire participer les jeunes, dont l'avenir est en jeu.